



## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre L'ASSOCIATION LÉZARDS D'U et la MAIRIE de MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER pour l'organisation de l'évènement FESTA FOGASSA du 11 au 13 juin 2026

Entre les soussignés,

Mairie de Murviel-lès-Montpellier, représentée par Madame Isabelle Touzard, Maire

D'une part,

Association Lezards d'U, représentée par Alice Champollion, Présidente

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

➤ **Mise à disposition gracieuse de locaux :**

- La salle Lamouroux, du mercredi 10 juin au dimanche 14 juin avec Accès ascenseur PMR le samedi, pour préparer la programmation du samedi après-midi (atelier et spectacle)
- La salle Morastel du mercredi 10 juin au dimanche 14 juin pour les artistes du samedi après midi
- La Salle de réunion de l'Escola (pièce au rdc) du mercredi 10 juin au dimanche 14 juin, accessible uniquement aux artistes.
- Le garage Mairie du mercredi 10 juin au dimanche 14 juin pour le stockage de matériel
- Le stade et les vestiaires du mercredi 10 juin au dimanche 14 juin. Pour avoir accès aux sanitaires ainsi que pour la programmation du jeudi soir.

➤ **Mise à disposition à l'année d'un espace dans le local GESLOT pour stockage de l'ensemble du matériel de l'association**

➤ **Occupations d'espaces publics**

- Le pré du Carabiol du mercredi 10 juin au lundi 15 juin
- Jardin de la Mairie du vendredi 11 juin au samedi 14 juin en vu du spectacle pour enfant si les conditions climatiques le permettent

➤ **Nettoyage**

L'ensemble de ces lieux seront remis et rendus propres avec État des lieux entrants et sortants dont les horaires auront été préalablement décidés avec les techniciens et techniciennes de la Mairie.

➤ **Arrêtés et autorisations**

Interdiction de stationnement et de circulation :

- Place Clément Bécot : samedi 13 juin de 9H à 13H (Aubade, stationnement interdit)
- Parking de la mairie : samedi 13 juin de 18H à 1H (Feu de la Saint Jean, Déambulation, stationnement interdit)
- Rue des Lavois : samedi 13 juin de 22H30 à 1H (Déambulation, circulation interdite)

La mairie s'engage à communiquer auprès des riverains sur ces arrêtés au plus tôt.

➤ **Déviation**

- Des déviations seront à prévoir pour la déambulation entre 22H et 1H du matin le samedi 13 juin, elles seront communiquées au plus tôt à la Mairie et à la Police Municipale pour anticiper au mieux ces modifications.
- **La mairie s'engage à communiquer auprès des riverains sur ces déviations.**
- **Le matériel (barrières et fléchage) de la déviation sera pré-installé par la commune.**

➤ **Eclairage public**

Lors de la déambulation, lumières éteintes entre 22H et Minuit :

- Entre le Pré Carabiol et l'amphithéâtre
- Entre l'amphithéâtre et l'ESPACE JEUX.
- Rue des Lavois et parking de la Mairie

D'autres éclairages devront être éteints en fonction du parcours de la Déambulation et seront communiqués en même temps que les déviations à prévoir.

➤ **Demandes d'autorisations**

- Autorisation de fermeture tardive : jusqu'à 2h00 dans la nuit du vendredi 12 juin et du samedi 13 juin. L'association s'engage à prévenir les riverains proches par des tracts dans les boîtes aux lettres.
- Autorisation d'ouverture de débit de boisson temporaire : 3ème catégorie, du Jeudi 11 juin à 17H30 au dimanche 14 juin 2H. (arrêt de la buvette à 1h).

➤ **Mise à disposition gracieuse de matériel municipal**

Du 10 juin au 14 juin 2026 :

- TOUTES les tables disponibles sur le site du Pré du Carabiol
- TOUS les bancs et chaises disponibles sur le site du Pré du Carabiol
- Les gradins sur le site du Pré du Carabiol
- Ma scène de PIGNAN sur roulette, à défaut la scène de Montarnaud ou Murviel-lès-Montpellier

- Le camion Benne municipal pour transporter du matériel
- 2 échelles
- Des lampes baladeuses
- 2 gros enrouleurs électriques
- Toutes les barrières toulousaines (moins 4) pour le site du pré du Carabiol
- 4 barrières toulousaines pour la sécurité autour du feu sur le parking de la Mairie
- Tous les barnums parasols avec les plots s'il y en a de disponible, sur le site du Pré du Carabiol
- Tous les extincteurs disponibles CO2 et extincteurs EAU avec additif (AB) sur le site du pré du Carabiol et autour du point Feu
- 10 Grilles d'expo sur le site du pré du Carabiol
- 15 containers poubelles pour l'esplanade (10 ordures ménagères, 5 recyclables)

Les éventuelles demandes de matériel faites aux communes voisines pour compléter cette liste sont entièrement gérées par la Mairie, ainsi que la récupération et rendu dudit matériel emprunté.

Ce matériel est acheminé/récupéré directement par l'équipe technique sur le Pré du Carabiol, avec la présence de bénévoles du Festival pour aider au déchargement/chargement sur place.

➤ **Demandes de branchements électriques**

Utilisation du coffret électrique du parking du pré du Carabiol et de la crèche

➤ **Demandes d'arrivées d'eau**

Mise en place d'une arrivée d'eau et d'une évacuation d'eaux usées sur le Pré du Carabiol

➤ **Communication**

La Mairie s'engage à communiquer via sa news letter son magazine et ses réseaux sociaux sur l'événement, et communiquera le contact d'une personne d'astreinte, joignable pour tout problème pendant le week-end de la manifestation

Fait à Murviel-lès-Montpellier, en deux exemplaires, le ...../...../ 2026

Pour la Mairie de Murviel-lès-Montpellier,  
Isabelle TOUZARD, Maire

Pour l'Association Lézards d'U,  
la Présidente Alice Champollion